



## La CFDT mobilisée !

Le 9 mai dernier, plus de 100 000 agents dont 18 000 à Paris, ont manifesté pour dire non au projet de loi de transformation de la Fonction publique.

La concertation avec les syndicats de fonctionnaires sur le projet de loi a permis d'obtenir l'intégration de plusieurs amendements de la **CFDT**. Le bilan reste néanmoins globalement négatif et a été sanctionné par un vote « contre » unanime des fédérations de fonctionnaires lors du Conseil Commun de la Fonction publique.

Sur plusieurs grandes questions, des désaccords de principe entre la **CFDT** et le gouvernement persistent : le rétrécissement du statut des fonctionnaires pour favoriser l'emploi de contractuels précarisés, l'abaissement du rôle des CAP évinçant les agents du contrôle des promotions ou des mutations, l'obligation de suivre son poste en cas de restructuration, le renvoi à une date ultérieure des discussions sur la protection sociale complémentaire...

Malgré la fin de la concertation, la **CFDT** n'entend pas lâcher la pression et renoncer à infléchir la réforme de la Fonction publique. C'est le signal qu'elle a donné lors de la mobilisation du 9 mai et c'est le sens des actions qu'elle a entreprises auprès des parlementaires. La **CFDT** est ainsi à l'origine de l'amendement qui crée une indemnité de précarité au profit des contractuels en CDD.

La **CFDT** sera encore là pour veiller, contester et proposer lors de l'élaboration des décrets d'application.

Alors même que ce processus législatif et réglementaire n'est pas achevé, la **CFDT** reste mobilisée sur le front des rémunérations. Elle a obtenu que le gouvernement tienne ses engagements en fixant, avant l'été, un rendez-vous salarial où elle avancera ses propositions pour améliorer le pouvoir d'achat.

**Face au démantèlement des services publics  
aux suppressions d'effectifs,  
à la dégradation des conditions de travail et  
au pouvoir d'achat des agents publics,  
la CFDT reste mobilisée.**

Page 1

**Édito**

• La CFDT mobilisée...

Page 2

• Observatoire interne 2018 :  
le moral des agents au plus bas

Page 3

• Pour une retraite universelle  
par répartition

Page 4

• Laurent Berger : "Il nous faut  
un choc pour l'Europe"

## le BERCYlien

**Directrice de la  
Publication**

Christiane JOHO

**Comité de rédaction**

Pierrette BARBEOC'H  
Christian CHAMOREAU  
Vincent DENIS  
Jean-Michel GARNIER  
Damien LEROUX  
Marie-Olga POUGARY  
Renaud RECROSIO

## Observatoire interne 2018 : le moral des agents des MEFs au plus bas

L'institut IPSOS vient de rendre public le résultat de son traditionnel observatoire interne. Sans surprise, il est désastreux pour notre administration.

Sur l'ensemble du périmètre des ministères vous êtes 71 % à penser que votre direction n'évolue pas dans le bon sens. Dans le détail, ce taux atteint 80 % à la direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF), 76 % à la direction générale des finances publiques (DGFIP), 76 % en services déconcentrés du ministère et 66 % à la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI).

Au sein des directions, le rythme des changements est jugé trop rapide par 62 % des agents des MEFs contre 49 % en 2017, et 69 % au sein de la DGFIP !

### Des projets jugés inquiétants

Principal enseignement de l'enquête : les annonces de transformations des services liées au programme « Action Publique 2022 » influent sur le moral des agents des ministères économiques et financiers (MEFs) et sur leur perception quant au devenir de leur direction.

Cette frénésie réformatrice touche également la hiérarchie, usée de devoir chaque année procéder à de nouvelles réorganisations pour mettre en œuvre la dernière injonction en date.

Ainsi, 57 % des agents de catégorie A+ et 65 % des A encadrants considèrent que le rythme de transformation de leur direction est trop rapide !

**Dans tous les pays où des réformes importantes ont été mises en œuvre, les gouvernements ont procédé à de lourds investissements (en matière de rémunérations, de conditions de travail, de formation, ...) pour entraîner l'adhésion des personnels.**

**En France, le gouvernement mène ses réformes à marche forcée et sous contrainte.**

*(Circulaire du 5 juin 2019 relative à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail).*

### La DGAFP en surchauffe

Avec 60 % d'avis négatifs sur l'évolution de la direction de la Fonction publique et un taux de remplacement proche de 20 %, le mécontentement des agents est patent. Cette direction devenue la RH de l'État, est le parfait contre-exemple d'une non-gestion des ressources humaines avec des cadences de travail dépassant régulièrement 10h/jour et avoisinant les 50H/semaine. Au point que des catégories A venant d'autres horizons en détachement ou en affectation, repartent dans les 6 mois après leur prise de fonctions.

### La DGE et ses pôles 3E dans la tourmente

La direction des entreprises avec ses pôles 3E enregistre 53 % de mécontents. Elle adopte le « **mode projet** » en supprimant un service, 4 sous-directions et tous les chefs de bureaux, ceux-ci devant se réinventer en « directeurs de projets » sur les quelques 150 projets mis en ligne sur l'intranet. A partir d'un « **annuaire des compétences** » en cours d'élaboration et promis pour l'automne, les 724 agents concernés tous corps et grades confondus, devront se positionner au fur et à mesure que les équipes projets se constitueront. Pour les agents ne souhaitant pas s'intégrer dans ces équipes, ils constitueront les équipes **fonctions supports** ou chargées des **missions structurelles**. Seul engagement officiellement pris : la transformation se fera à effectif budgétaire constant, mais de quelle nature ?

## POUR UNE RETRAITE UNIVERSELLE PAR RÉPARTITION

Le 10 mai 2019, la concertation portant sur la réforme des retraites est arrivée à son terme. Jean-Paul Delevoye doit rendre ses conclusions qui serviront de support au projet de loi qui devrait être présenté fin août au parlement.

### La CFDT demande à être consultée sur ce projet de loi

Pour la **CFDT** les efforts consentis par le passé ont porté leurs fruits. Au prix de nombreuses réformes, souvent douloureuses (recul de l'âge de la retraite, augmentation de la durée et du taux de cotisation) : **l'équilibre du système est assuré.**

Cependant, de réforme en réforme, **le système a perdu en lisibilité**, avec une perte de confiance des jeunes générations.

Aujourd'hui, les personnes qui prennent leur retraite ont en grande majorité des parcours professionnels linéaires. Demain, elles auront pour la plupart des carrières partielles, entrecoupées de périodes de chômage voire marquées par des reconversions professionnelles.

### La CFDT veut un système de retraite qui incarne les valeurs de la société

- une retraite universelle, la solidarité de tous avec tous : universel ne veut pas dire uniforme. Il faudra prendre en compte les spécificités professionnelles, les carrières longues, la pénibilité, les accidents de parcours...
- une réforme par répartition donc contributive et une retraite basée sur la carrière : *les droits que j'ai donné à la génération précédente, je peux les demander à la génération suivante* (solidarité intergénérationnelle) ;
- une solidarité intragénérationnelle : il ne faut pas que les droits à la retraite se perdent en cas de chômage ou d'arrêts maladie ;
- des droits nouveaux à conquérir : droit à l'information, aménagement de la fin de carrière via une retraite progressive, généralisation du compte épargne temps pour gérer l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle au cours de sa carrière.

Pour la **CFDT**, la réforme doit être qualitative et non comptable (ni baisse des pensions, ni augmentation des cotisations). La **CFDT** veut une réforme plus juste, avec un système de retraite plus lisible.

Selon les études du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), il n'y a pas de différence majeure, en termes de taux de remplacement ou en termes d'âge de départ, lorsqu'on compare les retraites des fonctionnaires à celles du secteur privé.

De plus, la **CFDT** ne veut pas de réforme rétroactive : une personne qui a déjà accompli la moitié de sa carrière a cumulé des droits qu'il faut lui maintenir.

**Pour la CFDT, l'âge de départ à la retraite à 62 ans doit être gravé dans le marbre.**



## « IL NOUS FAUT UN CHOC POUR L'EUROPE »

*Laurent Berger, nouveau secrétaire général de la confédération européenne des syndicats\**

### La CFDT a toujours été profondément européenne. L'Europe, cela signifie quoi pour la CFDT ?

Dans un continent qui s'est profondément déchiré pendant des siècles, l'Europe, c'est avant tout la construction d'un espace commun de paix. Un espace où la CFDT s'est très tôt investie avec la volonté de construire des politiques communes qui protègent les citoyens et les travailleurs. À plusieurs on est plus fort et plus on est fort, plus on peut être juste. Je n'ignore pas que cet idéal européen s'est d'abord construit par une approche économique, mais nous avons réussi malgré tout, malgré les difficultés et les manques, à maintenir cette paix.

Aujourd'hui, avec la mondialisation, se pose la question du modèle de développement que nous voulons. Comment mieux articuler la performance économique, la transition écologique et la justice sociale ? L'Europe est essentielle pour apporter des réponses.

### Dans le monde syndical, l'engagement européen est une marque de fabrique de la CFDT. Est-ce plus difficile aujourd'hui de défendre ce projet ?

Dans la mondialisation actuelle, sortir de l'Europe comme le souhaitent certains partisans d'un retour à l'État-nation conduirait chaque pays à se recroqueviller sur lui-même sans être en capacité de peser sur son avenir. Ce n'est clairement pas notre vision. Après, il est vrai qu'il y a des périodes plus ou moins faciles pour défendre cette construction. Nous avons connu des périodes fastes et de vraies traversées du désert comme celle qui correspond à la Commission Barroso [2004-2014], où toute approche sociale avait disparu.

Par moments, nous avons tellement souhaité défendre cet idéal que nous avons été timides sur les reproches que nous pouvions faire à cette construction. L'Europe est consubstantielle à la CFDT, mais on peut être européen et critique : parce que l'Union européenne est trop devenue un espace économique qui s'est coupé des citoyens.

### Pourtant, l'échelon européen est de plus en plus important, même au niveau social.

Pour les citoyens, l'Europe s'est éloignée. Ils ont l'impression qu'elle ne s'ancre plus dans leur quotidien même si c'est largement faux dans beaucoup de domaines. Sur la question sociale, par exemple, l'Europe a permis des avancées sur les questions du temps de travail, sur l'égalité femmes-hommes ou sur l'exposition des travailleurs aux produits chimiques. Il reste beaucoup à faire, mais on ne peut pas tout balayer d'un revers de main. À présent, il faut absolument passer à la vitesse supérieure pour que l'Europe ne limite pas son action à de la gestion budgétaire sans véritable investissement pour l'avenir.

### La CFDT appelle à voter, mais ne donne pas de consigne de vote. Pourquoi ?

La CFDT est fidèle à sa ligne d'indépendance. C'est aux citoyens de décider quel candidat répond à leurs préoccupations. Nous affirmons par ailleurs qu'il ne faut pas apporter sa voix aux candidats qui prônent une sortie de l'Europe ou qui se positionnent pour un retour en arrière. Beaucoup de partis politiques ont compris que si l'Europe ne se rapproche pas des travailleurs, il y aura un décrochement fatal. Le Brexit doit servir de leçon : il montre où l'irresponsabilité des politiques peut mener et confirme que l'on a intérêt à rester unis.

**“C'est en progressant sur le social et l'écologique  
que l'Europe reconquerra le cœur des citoyens.”**

*\* Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, a été élu jeudi 23 mai 2019, président de la Confédération européenne des syndicats. La CES réaffirme ainsi son attachement aux valeurs qui ont fondé l'Union européenne et qui sont aujourd'hui malmenées : la solidarité, la démocratie et la liberté.*

### POUR NOUS CONTACTER

CFDT Centrales Finances - 120, rue de Bercy - Bât Necker - Télédoc 704  
75572 PARIS CEDEX 12 - Tél. : 01.53.18.72.89  
Courriel : [syndicat-cfdt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:syndicat-cfdt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr)



▶▶▶ SPACEFF

Pour visiter notre site, flashez le code ci-contre

